

Module 1



Comment promouvoir des interactions adaptées aux enfants

Activités d'apprentissage 1.1 et 1.2

Comment adapter votre langage aux enfants

Situation 1
Imaginons que la police de l'État hôte a arrêté un homme. Un policier ou une policière doit expliquer la situation à la fille de l'homme, qui est âgée de 10 ans et qui a été témoin de l'arrestation.
Situation 2
Imaginons que la police de l'État hôte rencontre un garçon de 12 ans dans une école, quelques heures après une attaque. Un policier ou une policière de l'État hôte doit amorcer une première interaction avec le garçon qui a fort probablement été témoin de l'attaque contre l'école.
Situation 3
Imaginons que la police de l'État hôte arrive sur une scène où un garçon de 15 ans a apparemment été violé. Un policier ou une policière de l'État hôte doit amorcer une première interaction avec le garçon et lui expliquer ce qui va se passer ensuite.
Situation 4
Imaginons que la police de l'État hôte doit prendre en charge un jeune homme de 17 ans qui vient d'être démobilisé des forces armées. Un policier ou une policière de l'État hôte doit amorcer une première interaction avec le garçon et lui expliquer ce qui va se passer ensuite.

Activité d'apprentissage 1.3

Comment s'adapter à la situation individuelle de chaque enfant

Études de cas

Étude de cas n° 1

La veille, à Bria, la police centrafricaine a arrêté sur la place du marché un garçon de 10 ans, prénommé Jean, qui portait une arme sur lui. Lorsqu'il est arrivé au marché, l'enfant semblait perdu et nerveux, et tournait en rond. Des passants l'ont remarqué et ont appelé la police. Le policier de l'État hôte s'est approché de l'enfant, qui s'est mis à pleurer et a dit qu'il ne voulait faire de mal à personne, mais qu'il devait voler de la nourriture et la ramener au camp du groupe armé avant l'aube, sinon il serait battu. La police a arrêté l'enfant et a sécurisé l'arme. Elle a ensuite placé l'enfant dans un centre de détention pour la nuit.

Vous vous trouvez à Bria en tant que membre de la police des Nations Unies déployé dans le cadre de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). Vous entendez parler de l'arrestation. Vos collègues de la police de l'État hôte vous demandent des conseils sur la manière d'interroger Jean. Ils disent vouloir aider le garçon, mais ils ont également besoin d'obtenir rapidement des informations sur le modus operandi du groupe armé. Vous acceptez de les aider et de vous rendre au centre de détention.

Questions :

1. Expliquez en détail les mesures que la police de l'État hôte devrait prendre avant, pendant et après l'entretien avec l'enfant.
2. Compte tenu de ce que vous savez en matière de comportement des enfants, que recommanderez-vous à la police de l'État hôte de faire pour adapter son approche ? Donnez des exemples concrets de ce qu'il faut faire et ne pas faire.

Étude de cas n° 2

Il y a six mois, Pascaline a été interceptée par un membre de la composante militaire de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) dans un village près de Wau. Elle faisait partie apparemment des forces armées, mais elle ne portait pas d'arme. Pascaline a suivi un programme de désarmement, démobilisation et réintégration. Elle est maintenant de retour dans sa communauté à Yambio. Le chef

du poste de police de Yambio vous appelle au bureau de la police des Nations Unies et vous demande d'aider ses policiers et policières à préparer un entretien avec Pascaline.

En arrivant au poste de police de Yambio, vous apercevez Pascaline assise à l'entrée. Elle est sale, maigre et ses vêtements sont déchirés. D'après le dossier de la police, Pascaline dit qu'elle a 13 ans et qu'elle a été harcelée par les voisins, traitée de tous les noms et accusée de sorcellerie. Depuis qu'elle a terminé sa démobilisation et qu'elle est retournée dans son village natal, elle est ostracisée. Elle nie avoir volé chez les voisins.

Pascaline est très agitée et change constamment de position sur la chaise. Le policier de l'État hôte vous dit que lorsqu'il a demandé plus tôt à Pascaline à quel moment elle avait été enlevée par les forces armées, celle-ci a répondu qu'elle ne le savait pas. Elle ne se souvenait pas non plus du nom et de l'emplacement de son village. Lorsque les policiers et les policières ont essayé de lui demander de donner plus de détails, elle s'est mise en colère et a commencé à crier qu'ils et elles devaient la laisser tranquille. Puis elle a refusé de répondre à d'autres questions.

Questions :

1. Expliquez en détail les mesures que la police de l'État hôte devrait prendre avant, pendant et après l'entretien avec l'enfant.
2. Compte tenu de ce que vous savez en matière de comportement des enfants, que recommanderez-vous à la police de l'État hôte de faire pour adapter son approche ? Donnez des exemples concrets de ce qu'il faut faire et ne pas faire.

Étude de cas n° 3

Shaima a 17 ans. Elle a été amenée au dispensaire par les voisins qui ont dit qu'elle s'était effondrée devant sa maison lorsqu'on lui a annoncé que sa fille de 3 ans avait été enlevée par des hommes armés. Les médecins lui ont prodigué les soins nécessaires et, étant donné son état de faiblesse, ils ont demandé à la police de l'État hôte de la rencontrer au dispensaire.

Vous êtes récemment arrivé à Kaboul en tant que membre du personnel de la police des Nations Unies déployé dans le cadre de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Un collègue de la police de l'État hôte vous appelle pour vous demander conseil sur la manière de procéder à cet entretien inhabituel. Il dit que Shaima n'est jamais allée à l'école et qu'elle est connue dans le village pour être un peu étourdie.

Questions :

1. Expliquez en détail les mesures que la police de l'État hôte devrait prendre avant, pendant et après l'entretien avec l'enfant.
2. Compte tenu de ce que vous savez en matière de comportement des enfants, que recommanderez-vous à la police de l'État hôte de faire pour adapter son approche ? Donnez des exemples concrets de ce qu'il faut faire et ne pas faire.

Étude de cas n° 4

Abdel a 16 ans. Il a quitté sa ville natale, Mirga Sur, il y a quelques semaines, lorsque les combats se sont intensifiés. Il était censé rejoindre sa mère et ses trois sœurs à la maison de son oncle à Kirkuk, dans le sud de la partie kurde de l'Iraq. Il a rejoint un groupe de voisins qui allaient aussi en direction du sud pour fuir les combats.

En chemin, le camion qui transportait le groupe de déplacés est tombé en panne, et Abdel avait dû trouver un endroit où passer la nuit. Il a trouvé un entrepôt vide près d'Erbil et s'est endormi derrière quelques boîtes placées dans un coin.

Pendant la nuit, Abdel a vu deux hommes armés entrer dans l'entrepôt avec une jeune fille et l'agresser sexuellement. Quelques minutes plus tard, la police est arrivée et a arrêté les deux hommes ainsi qu'Abdel.

Vous êtes récemment arrivé à Erbil en tant que membre du personnel de la police des Nations Unies déployé dans le cadre de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI). Le matin suivant l'incident, vous recevez un appel de la police de l'État hôte qui vous demande conseil sur la manière de traiter le cas d'Abdel. La police avait trouvé les papiers d'identité de ce dernier et le rapport de police mentionne qu'il avait été reconnu coupable de vol à plusieurs reprises à Mirga Sur. Apparemment, le garçon avait refusé de parler et insultait tous ceux qui l'approchaient. Les deux autres hommes disent qu'Abdel a participé à l'agression sexuelle.

Questions :

1. Expliquez en détail les mesures que la police de l'État hôte devrait prendre avant, pendant et après l'entretien avec l'enfant.
2. Compte tenu de ce que vous savez en matière de comportement des enfants, que recommanderez-vous à la police de l'État hôte de faire pour adapter son approche ? Donnez des exemples concrets de ce qu'il faut faire et ne pas faire.

Activité d'apprentissage 1.4

Comment aider la police de l'État hôte dans ses entretiens avec des enfants

Étude de cas¹

Contexte

Rebecca a 13 ans et vit à Juba (Soudan du Sud). Ses parents ont été tués fin 2020, lorsque les combats ont repris. Aujourd'hui, Rebecca vit avec ses grands-parents, qui essaient de s'occuper d'elle autant que possible, mais ils sont pauvres et en mauvaise santé.

Rebecca va à l'école tous les jours. Un après-midi, alors qu'elle traversait le marché en rentrant de l'école, un garçon plus âgé l'a attrapée et l'a entraînée dans une ruelle voisine. Il a menacé Rebecca avec un couteau et a placé sa main sur sa bouche pour l'empêcher de crier à l'aide. Le garçon sentait l'alcool. Il a dit à Rebecca qu'il s'appelait John et qu'il savait où elle vivait. Il lui a dit qu'elle devait lui apporter de l'argent une fois par semaine, sinon il irait chez elle et battrait ses grands-parents.

Rebecca a commencé à voler au marché en rentrant de l'école. Quand elle ne pouvait pas voler de l'argent, elle volait de la nourriture qu'elle apportait à John. Comme elle était de plus en plus stressée et triste, ses grands-parents s'inquiétaient pour elle, mais elle ne voulait pas leur parler de ses problèmes.

Un jour, Rebecca a quitté l'école tôt et est passée devant un café-restaurant situé dans le marché. Elle a réussi à voler le portefeuille d'un client assis dans le café-restaurant. Le client l'a vue et s'est mis à crier.

Rebecca, paniquée, a commencé à courir et a trébuché. Le client l'a attrapée et a appelé la police. Deux policiers sont arrivés ; l'un d'eux est resté avec Rebecca pendant que l'autre prenait la déclaration du client. Ensuite, ils ont emmené Rebecca au poste de police. Les deux policiers, qui étaient des hommes, se sont dit qu'il serait préférable que Rebecca soit interrogée par une femme. Ils ont informé leur collègue féminine de la situation, qui a par la suite commencé l'entretien avec Rebecca.

¹ Étude de cas adaptée de « Police training on child rights and intervention techniques, Libyan Police », Bureau international des droits de l'enfant et UNICEF Libye, décembre 2014.



Fournissez aux participant(e)s le matériel et les instructions nécessaires à l'activité d'apprentissage.

Entretien de Rebecca avec la policière

Policière : Bonjour Rebecca, je suis policière et je travaille ici. Comment vas-tu ?

Rebecca : (Baisse la tête et regarde le sol) S'il vous plaît, appelez ma grand-mère, elle va s'inquiéter.

Policière : Plus tard, Rebecca. Toi et moi devons parler maintenant, car tu devras bientôt rencontrer le juge qui voudra savoir ce qui s'est passé aujourd'hui. Les deux policiers qui t'ont emmenée ici m'ont dit que tu avais volé un portefeuille. Pourquoi as-tu fait ça ?

Rebecca : Les policiers ont menti.

Policière : (Hausse la voix) Bien sûr que non. Ils ont écrit dans leur rapport que tu as pris le portefeuille et couru, et que le client t'a attrapée. Que faisais-tu au marché au milieu de la journée ? Tes parents savent-ils que tu as séché l'école ?

Rebecca : Mes parents sont morts. Je vis avec mes grands-parents. Vous devez les appeler. (Elle commence à pleurer parce qu'elle se sent dépassée et que la référence à la mort de ses parents déclenche une réaction émotionnelle).

Policière : Nous allons appeler tes grands-parents, ne t'inquiète pas Rebecca. Ils vont venir bientôt et tu pourras leur parler. C'est d'accord ?

Rebecca : Oui, merci. (Elle sourit à la policière)

Policière : En attendant tes grands-parents, peux-tu me dire depuis combien de temps tu vis avec eux ?

Rebecca : Depuis deux ans maintenant.

Policière : (Pose d'autres questions à Rebecca au sujet de l'école et de ce qu'elle aime faire pendant ses temps libres)

Rebecca : (Répond de plus en plus librement aux questions de la policière et semble plus calme)

Les grands-parents de Rebecca arrivent. La policière leur parle séparément, puis ils rejoignent Rebecca dans la salle d'entretien.

Policière : Maintenant que nous nous connaissons mieux, Rebecca, je vais te poser quelques questions sur ce qui s'est passé aujourd'hui. Si tu ne comprends pas mes questions, il est important que tu me le dises et je les répéterai. Est-ce que ça va ?

Rebecca : (À voix basse) Oui...

Policière : Rebecca, s'il te plaît, dis-moi pourquoi tu es ici. Tu peux prendre ton temps pour expliquer.

Rebecca : Ce n'était pas ma faute.

Policière : Non Rebecca, mentir, c'est mal. S'il te plaît, ne me mens pas.

Rebecca : (Baisse les yeux et reste silencieuse)

Policière : Très bien, Rebecca, que veux-tu dire ? Tes grands-parents t'ont-ils forcée à voler ? Je ne crois pas cela.

Rebecca : (Reste silencieuse)

Policière : Je te laisse parler maintenant. Dis-moi ce que tu veux dire quand tu dis que ce n'est pas ta faute. Prends ton temps, je t'écoute.

Rebecca : C'est à cause de John... (Commence à pleurer)

Policière : C'est bien Rebecca. Qui est John ?

Rebecca : Je ne sais pas.

Policière : D'accord, tu ne sais pas. Tu le connais depuis longtemps ?

Rebecca : Non.

Policière : Bien, ce n'est certainement pas John qui a volé le portefeuille, mais toi ! Es-tu prête à avouer ton délit ?

Rebecca : (Recommence à pleurer) Non, je ne suis pas une voleuse...

Policière : (Se lève) Mais tu as pris le portefeuille. Pourquoi ?

Rebecca : Il s'appelle John, mais si je le dis à quelqu'un, il battra mes grands-parents !

Policière : Rebecca, nous sommes ici pour te protéger et t'aider. Tu dis que tout cela est à cause de John et que tu ne le connais pas depuis très longtemps. Très bien. Quand l'as-tu rencontré pour la première fois ?

Rebecca : (Reste silencieuse pendant une minute entière, regarde ses grands-parents, puis fixe le sol)

Policière : (Attends patiemment que Rebecca commence à parler) Prends ton temps Rebecca, nous ne sommes pas pressés.

Rebecca : Il m'a suivi un jour après l'école, puis il m'a attaquée... (Continue son récit)



Après les 15 minutes allouées, distribuez le document ci-dessous pour permettre à chaque participant(e)s d'évaluer ses réponses en les comparant avec les réponses suggérées. Allouez-leur 10 minutes pour faire cette évaluation.

Entretien de Rebecca avec la policière

Les bonnes pratiques sont soulignées en vert et les mauvaises en rouge.

Policière : Bonjour Rebecca. Je m'appelle X et je suis policière ici. Comment vas-tu ?

Rebecca : (Baisse la tête et regarde le sol) S'il vous plaît, appelez ma grand-mère, elle va s'inquiéter.

Policière : Plus tard, Rebecca. Toi et moi devons parler maintenant, car tu devras bientôt rencontrer le juge qui voudra savoir ce qui s'est passé aujourd'hui. Les deux policiers qui t'ont emmenée ici m'ont dit que tu avais volé un portefeuille. Pourquoi as-tu fait ça ?

Rebecca : Les policiers ont menti.

Policière : (Hausse la voix) Bien sûr que non. Ils ont écrit dans leur rapport que tu as pris le portefeuille et couru, et que le client t'a attrapée. Que faisais-tu au marché au milieu de la journée ? Tes parents savent-ils que tu as séché l'école ?

Rebecca : Mes parents sont morts. Je vis avec mes grands-parents. Vous devez les appeler. (Elle commence à pleurer)

Policière : Nous allons appeler tes grands-parents, ne t'inquiète pas Rebecca. Ils vont venir bientôt, et tu pourras leur parler. C'est d'accord ?

Rebecca : Oui, merci. (Elle sourit à la policière)

Policière : En attendant tes grands-parents, peux-tu me dire depuis combien de temps tu vis avec eux ?

Rebecca : Depuis deux ans maintenant.

Policière : Quel genre de musique aimes-tu ?

Rebecca : J'aime Beyoncé.

Policière : Oh, j'aime aussi sa musique. Quelle est ta chanson préférée ?

Rebecca : *Crazy in Love*.

Policière : Oui, celle-là est belle. J'aime aussi *Be alive* du film *Le Roi Lion*. L'aimes-tu celle-là ?

Rebecca (Répond de plus en plus librement aux questions de la policière et semble plus calme).

Les grands-parents de Rebecca arrivent. La policière leur parle séparément, puis ils rejoignent Rebecca dans la salle d'entretien.

Policière : Maintenant que nous nous connaissons mieux, Rebecca, je vais te poser quelques questions sur ce qui s'est passé aujourd'hui. Si tu ne comprends pas mes questions, il est important que tu me le dises et les répéterai. Est-ce que ça va ?

Rebecca : (À voix basse) Oui...

Policière : Maintenant, Rebecca, s'il te plaît dis-moi pourquoi tu es ici. Tu peux prendre ton temps pour expliquer.

Rebecca : Ce n'était pas ma faute.

Policière : Non Rebecca, mentir c'est mal. S'il te plaît, ne me mens pas.

Rebecca : (Baisse les yeux et reste silencieuse)

Policière : Très bien, Rebecca, que veux-tu dire ? Tes grands-parents t'ont-ils forcée à voler ? Je ne crois pas cela.

Rebecca : (Reste silencieuse)

Policière : Je te laisse parler maintenant. Dis-moi ce que tu veux dire quand tu dis que ce n'est pas ta faute. Prends ton temps, je t'écoute.

Rebecca : C'est à cause de John... (Commence à pleurer)

Policière : C'est bien Rebecca. Qui est John ?

Rebecca : Je ne sais pas.

Policière : D'accord, tu ne sais pas. Tu le connais depuis longtemps ?

Rebecca : Non.

Policière : Bien, ce n'est certainement pas John qui a volé le portefeuille, mais toi ! Es-tu prête à avouer ton délit ?

Rebecca : (Recommence à pleurer) Non, je ne suis pas une voleuse...

Policière : (Se lève) Mais tu as pris le portefeuille. Pourquoi ?

Rebecca : Il s'appelle John, mais si je le dis à quelqu'un, il battra mes grands-parents !

Policière : Nous sommes ici pour te protéger et t'aider. Tu dis que tout cela est à cause de John et que tu ne le connais pas depuis très longtemps. Très bien. Quand l'as-tu rencontré pour la première fois ?

Rebecca : (Reste silencieuse pendant une minute entière, regarde ses grands-parents, puis fixe le sol)

Policière : (Attend patiemment que Rebecca soit prête et commence à parler)
Prend ton temps Rebecca, nous ne sommes pas pressés.

Rebecca : Il m'a suivie un jour après l'école, puis il m'a attaquée... (Continue son récit).